



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 7 octobre

Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,

Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,

En suite de convocation en date du 30 septembre,

Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés suivants :

- Monsieur Jacky LELONG donne procuration à Daniel KRUSZKA
- Madame Micheline MAYEUX donne procuration à Madame Sandrine WABLE
- Madame Yamina SADOUNE donne procuration à Madame Khadija LANNABI
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Marie-Hélène MARLIER donne procuration à Madame Sabrina TROLET
- Madame Corinne LEFEBVRE donne procuration à Madame Françoise TOULOUSE
- Madame Dorinne CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA
- Monsieur Éric GADENNE donne procuration à Madame Danielle NOWOTNIK
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ
- Monsieur Jean-Marc FAUVERGUE donne procuration à Madame Colette BATALLA

Monsieur Bernard COQUET est désigné secrétaire de séance.

Objet : Mandat administratif pour le remboursement d'un dommage causé sur un véhicule – responsabilité communale

Vu la réclamation en date du 30 juin de Monsieur BILLAUT exposant que son pneu de voiture a été abîmé alors qu'il sortait de l'habitation sise au 104 de la rue Raymond Spas sur un méplat en métal dépassant du trottoir.

Considérant que la responsabilité de la commune est engagée.

Considérant que le montant du remplacement du pneu est de 172,45 € alors que la franchise est de 1 500,00 €,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

↳ **Vote à l'unanimité**

- D'autoriser Monsieur le Maire à émettre un mandat administratif d'un montant de 172,45 € correspondant à la réparation du préjudice subi
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 8 octobre 2025



Le Maire,

Daniel KRUSZKA

Envoyé en préfecture le 10/10/2025

Reçu en préfecture le 10/10/2025

Publié le

S²LOW

ID : 062-216205237-20251008-DEL_2025_088-DE